



Cher Concurrent/Pilote,

Dans le cadre du **Championnat d'Europe de Rallycross de la FIA**, c'est la FIA qui gère votre inscription. Ainsi, nous souhaiterions attirer votre attention sur le fait que toute nouvelle information et/ou modification concernant votre inscription doit être communiquée au Département Off-Road de la FIA.

Par ailleurs, afin de clarifier la procédure d'inscription, vous trouverez ci-après quelques points essentiels que vous devrez observer:

ENGAGEMENTS

- ✓ Toute demande d'engagement au Championnat ou à une Compétition du Championnat doit être soumise à la FIA via un formulaire d'inscription en ligne, disponible sur le lien suivant:
EuroRX (Catégories SuperCar, TouringCar & Super1600): <http://registrations.fia.com/europeanrx>
- ✓ Tout engagement non-soumis en ligne et/ou soumis après la date de clôture des inscriptions fixée pour la Compétition en question sera refusé.
- ✓ Identification:
 1. Si vous ne vous êtes jamais inscrit(e) en ligne à une compétition du Championnat du Monde ou d'Europe de Rallycross par le passé, merci de demander un mot de passe (cliquer sur "request a password").
 2. Si vous vous êtes déjà inscrit(e) en ligne à au moins une compétition du Championnat du Monde ou d'Europe de Rallycross par le passé, mais que :
 - vous avez changé d'adresse email → merci de suivre la procédure n°1 décrite ci-avant.
 - vous avez oublié votre mot de passe → merci de cliquer sur "Forgot password" afin de le réinitialiser.
 - Si vous n'avez ni changé votre adresse email, ni oublié votre mot de passe → merci d'utiliser le mot de passe qui vous a été transmis précédemment.
- ✓ Pilotes et Concurrents admis:
 - **SuperCar** (*uniquement*)
 - Les Pilotes et les Concurrents doivent être titulaires de Licences **Internationales** de Pilote/Concurrent de **Degré C minimum en cours de validité** ainsi que des autorisations (visas) nécessaires délivrées par leur ASN affiliée à la FIA. **Tout pilote titulaire d'une licence d'un degré autre que A, B ou C ne sera pas autorisé à participer au Championnat**, à moins que celui-ci/celle-ci demande un changement de degré auprès de son ASN et fournisse une copie de sa nouvelle licence au Département Off-Road de la FIA avant la date limite. Le nom du Pilote figurant sur les listes des engagés sera le nom de la personne déclarée sur la licence.
 - Chaque Concurrent doit être titulaire d'une Licence **Internationale en cours de validité** délivrée par son ASN affiliée à la FIA. Le nom du Concurrent figurant sur les listes des engagés sera le nom de l'entité ou de la personne déclarée sur la licence.



• TouringCar & Super1600

- Les Pilotes et les Concurrents doivent être titulaires de Licences **Internationales** de Pilote/Concurrent (Licences Internationales de **Degré D minimum en cours de validité** et des autorisations (visas) nécessaires délivrées par leur ASN affiliée à la FIA. **Tout pilote titulaire d'une licence d'un degré autre que A, B, C ou D ne sera pas autorisé à participer au Championnat**, à moins que celui-ci/celle-ci demande un changement de degré auprès de son ASN et fournisse une copie de sa nouvelle licence au Département OffRoad de la FIA avant la date limite. Le nom du Pilote figurant sur les listes des engagés sera le nom de la personne déclarée sur la licence.
 - Chaque Concurrent doit être titulaire d'une Licence **Internationale en cours de validité** délivrée par son ASN affiliée à la FIA. Le nom du Concurrent figurant sur les listes des engagés sera le nom de l'entité ou de la personne déclarée sur la licence.
- ✓ Après avoir soumis une inscription en ligne, le Concurrent et/ou Pilote doi(ven)t fournir:
- les copies des licences Pilote et Concurrent,
 - une copie du formulaire d'inscription dûment signé (qui devra être également envoyé par voie postale)
 - le droit d'engagement à l'ordre de la FIA (pour chaque paiement par transfert bancaire, merci de ne pas oublier de joindre une preuve de paiement délivrée par votre banque).

→ **Seuls les dossiers respectant les conditions susmentionnées, et complets, seront pris en considération.**

FORFAITS

2

- ✓ Il est de votre responsabilité d'informer la FIA d'un forfait pour une compétition.
- ✓ Dès que la FIA aura publié la liste des engagés, les droits d'engagement restent dus et il ne sera plus procédé à aucun remboursement des droits d'engagement aux Pilotes qui déclareraient forfait pour le Championnat ou pour la Compétition à laquelle ils se seraient engagés.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE → BOITIER DE CONTRÔLE MOTEUR (ECU)

Un logiciel ECU homologué **n'est pas** obligatoire en Championnat d'Europe de Rallycross (pour toutes les catégories).

Cependant, ce logiciel ECU homologué est obligatoire en Championnat du Monde de Rallycross (voir Articles 10.5 et 10.6 du Règlement Sportif 2016 du Championnat du Monde de Rallycross). Cela implique que les Pilotes de SuperCar s'engageant à une compétition, même une seule, du Championnat du Monde de Rallycross devront disposer d'un logiciel ECU homologué. Les Pilotes qui ne seront pas équipés de ce logiciel ECU homologué ne seront pas autorisés à participer au Championnat du Monde de Rallycross.

Dans l'intervalle, si vous désirez plus amples précisions, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante: nlamrani@fia.com

Meilleures salutations,
Le Dept. Off-Road de la FIA